
Cinquième Session, Treizième Parlement, 11-12 George V, 1921

SÉNAT DU CANADA.

BILL Z⁵

Loi pour faire droit à James Charles Allward.

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT LE 20 MAI 1921.

OTTAWA
THOMAS MULVEY
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI